

DIEU

PATRIE

FAMILLE

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 24

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

28 avril 1949

## Une MISSION dans le GRAND NORD.

*Le R. P. Joseph Dubeau, o.m.i.,  
un apôtre du Grand Nord Canadien.*

Dimanche dernier, nous avons le plaisir d'entendre, aux messes paroissiales de 8h. et de 9h.30, la voix de l'un des nôtres, missionnaire dans le Nord Canadien depuis 30 ans, le R. P. Joseph Dubeau, fils de feu l'Inspecteur Zoël Dubeau de cette paroisse.

Ce missionnaire a eu pour tâche particulière l'organisation de missions nouvelles. D'abord, celle de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, au Lac des Iles; puis celle de Ste-Bernadette, à Big Sandy Lake, Ont, dans le Vicariat apostolique du Keewatin, sous la direction de Mgr Lajeunesse, o.m.i. Ce vicariat comprend le nord de la Saskatchewan, du Manitoba, et un coin de l'Ontario.

Sa première mission, fondée il y a 22 ans, comprend maintenant 500 catholiques, tous indiens. Depuis 1948, les RR. SS. Grises de St-Hyacinthe y ont également une mission.

*La mission de Ste-Bernadette.*

Située à 110 milles de la première, cette mission, il y a 12 ans, comprenait, 500 Indiens attachés autant aux pratiques païennes qu'à quelques pratiques chrétiennes qu'ils disaient tenir du protestantisme. Actuellement, 200 sont catholiques pratiquants.

L'hiver, pour atteindre certaines familles, il faut aller 50, 60, 75 milles, car on s'éparpille ainsi afin de se trouver des territoires de chasse, de production de fourrure et de pêche. A l'été, on revient plus près de la mission, et on s'établit toujours sur les bords des lacs et des rivières, car il n'y a pas d'autres routes.... Le plus proche confrère du missionnaire est à 110 milles.

Le R. P. Dubeau est le seul prêtre de sa mission. Mais il est accompagné depuis 25 ans, par le R. F. Convers, Joseph Dussault, des Ecureuils, Portneuf, qui l'a toujours aidé de son dévouement et de son admirable sens religieux. Ce compagnon de travail évangélique, le frère convers, c'est le don de Dieu au missionnaire dont la vie au milieu de ces peuplades deviendrait insupportable à cause de la solitude humaine pourrais-je dire, qui s'ajoute à la solitude des grands espaces blancs.

Le R. P. Dubeau n'a pas tari d'éloges sur son vénérable compagnon; nous y associons volontiers les nôtres.

*Les peuples à convertir.*

Ce sont des indiens pur-sang. Mais des Indiens de plusieurs races: Cris, Sautaux et Algonquins, dont non seulement le sang est mêlé, mais aussi le dialecte qui tient des trois langues, ce qui n'est pas sans compliquer le travail préparatoire du missionnaire qui doit se faire comprendre avant tout.

Ces nomades ont conservé quantité d'habitudes païennes, par exemple celles de garnir leurs cimetières de provisions de bouche, de tabac, de thé, d'allumettes, voire même de canots, d'avions, de voiles, et y ajouter un peu d'argent, pour le grand et ultime voyage.

Sur la tombe des adultes comme sur celle des enfants, on dépose des fruits sauvages: framboises, bleuets; et souvent, en cas d'épidémie ou de maladie grave, on sonne du tambour, geste habituel qu'on répète à l'arrivée ou au départ des sauvages pour la chasse.

L'hiver venant, tout ce monde se disperse aux quatre points cardinaux, pour rejoindre le territoire de chasse. Et le missionnaire voit son travail compliqué d'autant; car le seul moyen de maintenir le contact avec ces familles, est bien de courir après elles....

*La vie, là-bas.*

La chose la plus simple, ici, disons: trouver un maître qui enseignerait à la petite école, devient un problème aigu, là-bas. Le R. P. Dubeau cherche, depuis assez longtemps, une personne frottée d'un peu d'anglais et qui voudrait bien aller l'enseigner aux potaches de sa mission...

La Providence, qui a suscité les vocations de frères convers — des "donnés" du temps des Jésuites martyrs, — a suscité chez ces mêmes hommes la floraison de talents de mécaniciens, de menuisiers, d'hommes capables de tout faire, y compris la cuisine.... Il faut bien manger!

Aujourd'hui, depuis la radio et l'avion, le missionnaire a moins à souffrir de la solitude. Mais l'un d'eux disait un jour dans une conférence que ce "grand silence blanc", comme on l'a appelé, devenait plus insupportable que tous les bruits de la ville, lorsqu'il finissait par vaincre son homme; et que c'était à en devenir fou!..

*Geste délicat....*

Les besoins des missions sont très grands, et ceux des missionnaires aussi. Aussi lorsqu'ils viennent prendre contact avec la civilisation, les missionnaires n'ont pas l'habitude d'être insensibles aux dons qui leur viendraient du ciel, par l'entremise de coparoiissiens sympathiques.... Or, dimanche dernier, le R. P. Dubeau a décliné l'avantage offert d'une quête dominicale, (autant dire de \$400. à \$500.) pour ses missions. Mais ce que ce prêtre a pu refuser d'une main, Dieu le lui a fait recevoir de l'autre, car on dit que déjà les offrandes individuelles affluent quand même; et c'est juste qu'il en soit ainsi.

Une faveur que le R.P. Dubeau nous a demandée spécialement, c'est d'insister pour que soit bien connu son grand désir: que les petits enfants prient pour lui; "Jésus exaucera mieux les prières de ceux pour qui il a eu une grande préférence, les petits", disait-il.

*A qui vous adresser....*

Cet article ne répond pas à une sollicitation, mais plutôt à un sentiment d'admiration pour des hommes ou des femmes qui, selon la parole du Christ, ont tout quitté: leur père et leur mère, les frères et soeurs, les amis, pour le suivre, n'importe où, et où parfois, Grand Dieu! . . . Pendant que nous travaillons à nous en faire mourir, (parfois au plein sens du mot), pour acquérir du confort, de l'aisance, bénéficier de cet ensemble de choses que nous appelons la civilisation, la culture, il arrive que des hommes et des femmes, — répondant à un appel vraiment incompréhensible du point de vue humain, — s'enfoncent dans des régions inconnues et ingrates pour amener à Dieu quelques âmes dispersées, et au prix de quels sacrifices!

Le P. Dubeau est très mauvais publiciste. . . A peine visite-t-il quelques amis et donne-t-il quelques conférences, sa santé ne lui permettant guère plus. On ne nous en voudra pas de faire appel au souvenir de nos lecteurs pour des prières qu'ils adresseront au ciel pour le progrès de ses missions.

Mais si quelqu'un veut absolument joindre l'offrande tangible à l'offrande morale, voici comment l'adresser:

R.P. Joseph Dubeau, o.m.i.,  
Ste-Bernadette,  
Vic. Ap. du Keewatin,  
Big Sandy Lake, Ont.

Des 300 Indiens de sa mission qui attendent la conversion il y en a sûrement quelques-uns qui devront le salut à vos prières ou à vos aumônes. Il n'y a pas d'impôt sur le revenu dans les ministères célestes. Vous pouvez y aller de toutes vos forces. . . Et on y tient bien les comptes des avances faites. . . .

*L.-de-G. FORTIN*

### BAPTEMES

7 avril, Joseph-Charles-Robert, enfant de Ovila Kirouac, commerçant et de M.-Rose Beaulieu. Parrains: C.-Eug. Pelletier, étudiant, et M. Reine Beaulieu, cousin et tante.

17 avril, Marie-Claire-Cécile-Pascale-France, enfant de Lucien Dube, cult., et Géraldine Anctil. Parrains: Jean Bélanger, menuisier et Cécile Dubé.

20 avril, Marie-Denise-Georgianna, enfant de Lucien Deschênes, cult., et de Gabrielle St-Hilaire. Parrains: Philippe Anctil, cult., et Georgianna Lévesque, son épouse.

25 avril, Joseph-Marc-Bertrand, fils de Gérard Dubé, cult., et de M.-Jeanne Hudon. Parrains: Joseph Dubé, cult., et Marie Bélanger, son épouse, grands parents.

### DECES

Le 21 avril, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, décédait sieur Ludger Ouellet, époux de dame Arthémise Pelletier. Il était âgé de 74 ans.

Service et sépulture à Ste-Anne, le 25.

Le 26 avril, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, décédait à l'âge de 25 ans, Réal Mercier, fils de Sieur Joseph Mercier, navigateur, et de dame Laura Bélanger.

Service et sépulture à Ste-Anne le 29.

### MARIAGE

Le 20 avril, Louis-Paul Michaud, peintre, fils de Joseph Michaud, cult., et de Méline Bourbeau, (St-Alexandre), et Jeanne Santerre, fille de Chrysologue Santerre et de Marie-Louise Roussel.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

— Elle paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 1 an \$2.00  
6 mois \$1.25  
Le numéro \$0.05

Directeur: L.-de-G. Fortin.

**J. C. DUBEAU**

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE  
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE  
Etc. - Etc.

Rue Poire — Téléphone: 63

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

## Collation des diplômes à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière a clôturé, vendredi soir dernier, son année scolaire par la distribution solennelle des prix et la collation de diplômes de "capacité agricole" à ses élèves qui ont suivi le cours des agriculteurs. Cette institution a décerné cette année 14 diplômes de "capacité agricole" dont 2 avec la note "très grande distinction"; trois avec "grande distinction"; six avec "distinction" et trois "avec succès".

La proclamation du mérite a été présidée par Monsieur l'abbé L.-P. Garon, directeur de l'Ecole d'Agriculture. A ses côtés on remarquait M. J. Charles Magnan, chef de la division de l'Enseignement Agricole au Ministère Provincial de l'Agriculture et représentant de l'Honorable Laurent Barré; M. Bruno Potvin, du Ministère de l'Agriculture; M. l'abbé Noël Pelletier, procureur; l'abbé F.-X. Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture; MM. les Professeurs Charles Gagné, Gérard Gaudette; Ls-G. Fortin, Albert Sirois, Jos. Chevrette; et, ainsi que M. Félix Bélanger, président de la Fédération de l'U.C.C., division de Québec-Est; Mme Léon Grenier, présidente du Cercle Ste-Jeanne d'Arc de Ste-Anne, représentante du Cercle Lacordaire, etc.

Monsieur l'abbé Loyola Caron, préfet des Études, donna lecture des notes et MM. Raymond Caron et J. Marie Côté ont donné lecture du palmarès. M. Philippe Brisson, de St-Fabien de Panet, s'est classé premier de la promotion en conservant 92.6%; M. Roger Matte s'est classé le premier chez les étudiants du Cours Moyen en première année en conservant 91.5%.

Ont reçu leur diplôme de capacité agricole avec la note "très grande distinction": MM. Philippe Brisson, de St-Fabien de Panet; M. Jacques Bellegarde, de Port-au-Prince, Haïti; avec grande distinction: MM. André Parent, de Giffard, Québec; M. Benoit Guillemette, de St-Anselme Dorchester; M. Jean Baptiste Ouellet, de Villeroy, Lotbinière; avec "distinction": M. Lauréat Leclerc, de Rivière Trois-Pistoles, Rimouski; M. Gérard Bégin, de Lévis; M. Fernand Leblanc, de St-Adalbert, l'Islet; M. Henri Hudon, de Québec; M. Raymond Caron, de St-Adalbert, l'Islet; M. Jean Paul Boucher, de Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata; avec succès: MM. Auguste St-Pierre de Cap St-Ignace, Comté de Montmagny; M. Jules Breton, de St-Vallier, comté de Bellechasse; M. Jean Yves Picard, de Québec.

Monsieur Philippe Brisson, président de la promotion et fils de M. Alphonse Brisson de St-Fabien de Panet, comté de Montmagny, s'est fait l'interprète des finissants pour exprimer aux autorités et professeurs les sentiments de gratitude de la promotion 49. M. Brisson a rendu hommage au Ministère de l'Agriculture pour l'encouragement généreux qu'il accorde aux étudiants en bourses et en prix.

M. Jean Charles Magnan, représentant de l'Honorable Laurent Barré a porté la parole. Il a insisté surtout sur le rôle de chefs que les finissants auront à jouer au sortir de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne. "Vous serez, dit-il, des chefs de file, des éclaireurs chez vos concitoyens qui n'ont pas eu l'avantage de faire des cours d'agriculture. Demeurez en contact avec les agronomes de votre région, tenez-vous au courant des problèmes agricoles par la lecture, vous pourrez ainsi mieux servir la classe agricole".

Monsieur l'abbé L.-P. Garon, directeur de l'Ecole d'Agriculture a rappelé l'oeuvre accomplie par l'Ecole d'Agriculture et par les professeurs depuis sa fondation. Rien n'a été négligé pour former les jeunes à l'amour du sol, pour leur donner une éducation qui fera d'eux des cultivateurs qui deviendront sûrement des agriculteurs progressifs. M. le directeur a remercié les représentants du Ministère de l'Agriculture pour les nombreux prix donnés. Il a rappelé aux jeunes que leur organisation professionnelle, L'U.C.C. les attendait et qu'ils se devaient d'en faire partie. Il a montré que les finissants travailleront avec les quelques 494 agronomes et les 4096 étudiants des cours abrégés et spéciaux de Ste-Anne. M. l'abbé Garon a aussi recommandé à tous de donner l'exemple d'une vie intègre, de rester fidèles à leurs traditions et d'étudier afin de devenir des compétences professionnelles.

La partie récréative due à l'ingénieuse initiative des étudiants du Cours Moyen a permis à l'assistance d'apprécier leurs talents en chants et musique du folklore.

Voici le palmarès.

Médaille de bronze frappée à l'effigie de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec, Sir Eugène Fiset, et donnée par lui-même, à l'étudiant du cours Moyen qui pendant ses deux années de cours, s'est le plus distingué par sa conduite, son application au travail et ses

succès. Ce prix est décerné à Monsieur Philippe Brisson.

Volumes offerts par l'Honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial, à l'étudiant qui pendant ses deux années a obtenu le plus grand nombre de points, décerné à M. Philippe Brisson.

Volumes offerts par le Ministère de l'Agriculture de la Province, par l'entremise de M. J.C. Magnan, aux élèves qui se sont classés 1er dans l'étude du porc; en première année: M. André Thibault; en 2ème année: M. Jean Baptiste Ouellet.

Volume offert par le Ministère d'Agriculture de la Province, par l'entremise de M. J.C. Magnan à l'élève de première année qui s'est classé 1 en botanique, mérité par M. Régent Dubé.

Série de 50 cartes d'oiseaux, offert par le Dr Elzéar Campagna, professeur à l'élève du cours abrégé qui s'est classé premier dans l'étude des maladies des plantes, mérité par M. André Parent.

Prix de \$5.00 offert par la ferme de l'Ecole pour les travaux pratiques aux élèves de 1ère et 2ème année qui sont les plus méritants: 1ère année: Jean Marie Côté; Narcisse Sirois; 2ème année: Jean Yves Picard.

Prix de 3.00 offert par M. Auguste Scott, professeur, à l'élève de 1ère année qui s'est classé le premier dans l'étude des engrais chimiques mérité par M. André Thibault.

Prix de 2.00 offert par M. Auguste Scott, professeur, à l'élève de 1ère année qui s'est classé 1er dans l'étude de la Chimie des plantes, mérité par M. Roger Matte.

Prix de 2.50 offert par M. Albert Sirois, professeur, à l'élève qui s'est classé le premier dans l'étude des sols, sont arrivés ex aequo et partageant le prix: MM. Roger Matte et André Thibault.

Prix de 2.50 offert par M. Albert Sirois, professeur, à l'élève de 2ème année qui s'est classé 1er dans l'étude de la mécanique agricole et mérité par M. Philippe Brisson.

Prix de 2.50 offert par M. Albert Sirois, professeur, à l'élève de deuxième année qui s'est classé 1er dans l'étude des engrais organiques. Se sont classés 1er ex-aequo et partageant le prix: Raymond Caron et Jacques Bellegarde.

Prix de 2.00 offert par M. Ludger Girard, ancien diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne à l'élève de 1ère année qui s'est distingué par ses succès et son dévouement, mérité par Jean-Marie Côté.

Prix de 2.00 offert par M. Gérard Dubé, à l'élève de 1ère année qui a montré le plus d'application et de bonne conduite dans l'exécution des travaux d'atelier, mérité par M. Narcisse Sirois.

Prix de 2.00 offert par M. Elisée Bernier, secrétaire, à l'élève de 2ème année qui s'est le plus appliqué aux travaux de menuiserie, mérité par M. Jean-Yves Picard.

Prix de 1.00 offert par un ami des jeunes à l'élève de 1ère année qui a obtenu le meilleur résultat à l'examen d'atelier de menuiserie, mérité par M. Roger Matte.

Prix de 1.00 offert par un professeur de la maison à l'élève de 2ème année qui a obtenu le meilleur résultat à l'examen d'atelier de menuiserie, mérité par M. Jacques Bellegarde.

Prix de 1.00 offert par un professeur de la maison à l'élève de 2ème année pour son application aux travaux manuels, mérité par M. Jules Breton.

Prix de 2.50 offert par M. Antoine Guimont, professeur, à l'élève de 2ème année qui s'est classé 1er dans l'étude du cheval, mérité par M. Philippe Brisson.

Prix de 2.50 offert par M. Antoine Guimont, professeur, à l'élève de 1ère année qui s'est classé 1er dans l'étude du cheval, mérité par M. Roger Matte.

Trois prix de \$1.00 offerts par l'abbé L.-P. Garon, directeur, aux élèves qui se sont classés les trois premiers dans un concours oratoire, mérités par M. Jean-Marie Côté, Roger Matte et Jean-Marie Roy.

Prix de \$5.00 offert par M. Roland Lizotte, professeur, à l'élève de 2ème année qui s'est classé 1er en aviculture, mérité par M. Jacques Bellegarde.

Prix de 2.50 offert par le Couvoir Coopératif de Ste-Anne, à l'élève de 2ème année qui s'est classé 2ème en aviculture, mérité par M. André Parent.

Prix de 2.50 offert par le poste de classification des oeufs de Ste-Anne, à l'élève qui s'est classé 2ème en aviculture, mérité par M. Benoit Guillemette.

Prix de \$15.00 offert par le Cercle Lacordaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière aux trois élèves du Cours Moyen qui se sont le plus dévoués au profit de leurs confrères:

Prix de \$7.00 à M. Philippe Brisson, de 2ème année.

4.00 à M. Roger Matte, de 1ère année.

4.00 à M. Julien Pomerleau, de 1ère année.

Volumes offerts par M. Alphonse Gauthier, à l'élève de 1ère et 2ème année du cours moyen qui

s'est classé 1er dans l'étude de la pomologie, mérité par M. Philippe Brisson.

Volume offert par M. Alphonse Gauthier, professeur à l'élève de 2ème année qui s'est classé 1er dans l'étude de l'apiculture, mérité par M. Henri Hudon.

Volume offert par M. le Dr Jos. Chevrette, professeur, à l'élève du Cours Moyen qui s'est classé 1er dans l'étude des céréales et des plantes industrielles, mérité par M. Julien Pomerleau.

Volumes offerts par M. L.G. Fortin, professeur à l'élève de première année qui manifeste le plus d'intérêts dans l'étude de l'alimentation mérité par M. Jean-Pierre Coulombe.

Volumes offerts par M. L.G. Fortin, professeur à l'élève du Cours Moyen qui a le mieux réussi dans l'étude du mouton, mérité par M. André Parent.

Volumes offerts par l'Union Agricole de Ste-Anne-de-la-Pocatière à l'élève du Cours Moyen qui a le mieux réussi dans l'étude de la religion mérités par M. André Thibault.

## Chronique étudiante.

Mardi, le 5 avril:

Le soir à l'Ecole d'Agriculture, monsieur l'abbé Ernest Lepage donne une conférence très intéressante dans laquelle il relate ses voyages en Alaska. Cette causerie a été donnée sous les auspices de l'Acfas et de la société d'Histoire naturelle de Sainte-Anne. Le conférencier fut présenté par le Dr Elzéar Campagna, président de la Société, et remercié par le Dr Albert Alarie.

Samedi, le 9 avril:

Le comité des étudiants organise une partie de sucre chez monsieur Joseph de l'Etoile. Le départ s'effectue vers une heure. Cette année les étudiants se paient le luxe de deux beaux taxis; quelle différence avec les années précédentes où les amateurs des produits de l'érable avaient le choix entre déposer leur arrière-train dans le fond d'une voiture à foin, ou d'aller à pied. Cette amélioration considérable est peut-être due à quelques étudiants qui, cette année, ont jugé bon de ne plus faire partie de l'Association. . . En attendant que la tire soit à point les excursionnistes déploient une grande activité à différents jeux. Puis, comme d'habitude, vers la fin, on procède au noircissement des figures; on rapporte qu'un certain monsieur en fut tellement "épeuré" qu'il dut faire pas moins de trois milles à la course, pour conserver son visage angélique! Le tout s'est terminé par un lunch, au restaurant Daoust. Une rumeur a parcouru le village que le jeune Dionne en a eu des suites, dont Winston C. . . a bénéficié; cela rappelle certainement des souvenirs au "petit chétif" de nos finissants.

Dimanche, le 10 avril:

Le cercle Lacordaire organise à son tour une partie de sucre; les Jeanne d'Arc y prennent part et quelques étudiants surent en profiter. Un entraînement, pour montrer sa belle voix, ouvrit un large bec et fit entendre un cri célèbre: "Ah bin! ça pété fort, paff! ! ! . . ." c'est ce cri de Kakouna que l'on entend partout dans les corridors. . . . .

Mercredi, le 13 avril:

Tous sont anxieux à la pensée de voir leurs mamans ou leur grand'maman. . . mais personne a encore réussi à résoudre le problème de notre départ qui eut lieu après celui des étudiants du collège. De plus, nous devons passer un examen ou une composition avant de partir, — une tradition immuable! . . .

Lundi, le 18 avril:

Ah oui! c'est le retour; chacun a une histoire à raconter. Notre "moustachu" se contente de saluer ses confrères par son cri Kakounien; un voyage dans son pays natal ne lui a sûrement pas fait de bien. Grande surprise: au moins cinq ou six des étudiants demeurés à l'Ecole pendant les vacances sont, au dire de certains gens du village, fiancés; ce n'est pas surprenant qu'une telle rumeur circule, car ils se sont promenés dans le village avec ses jeunes filles. . .

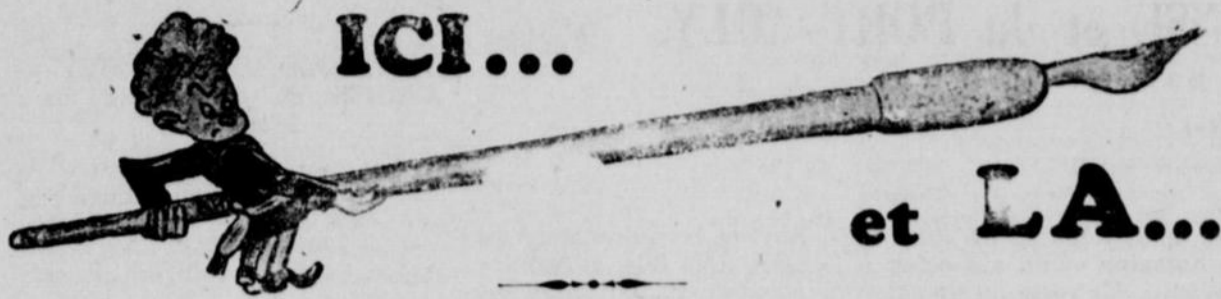
Jeudi, le 21 avril:

Plusieurs sont très émus à la vue de Tarzan aux prises avec un lion. L'émotion se manifeste par des cris, dont notre animateur a semblé très incommodé. . .

Vendredi, le 22 avril:

Les élèves finissants du cours abrégés font leur soirée d'adieu. Une grande fête, croyez-moi! . . . De nombreux prix sont distribués. Nos meilleurs voeux à ces jeunes agriculteurs.

Sylvio BOURGET e.s.a.



### Les élections fédérales.

Nous aurons des élections fédérales, d'ici le début de juillet. C'est ce que le premier ministre annonçait il y a quelques jours, au retour des vacances de Pâques, et après un voyage dans l'Ouest.

C'est la première fois, depuis 38 ans, (et la deuxième fois depuis la Confédération) qu'un premier ministre canadien-français et catholique demande la confiance du peuple canadien.

Les candidats de son parti et ceux de l'opposition feront sans doute d'abondants commentaires sur les aptitudes que possède M. St-Laurent pour diriger le gouvernement canadien. Ils ont plus de 60 jours pour le faire. . .

Une remarque en passant. Si nous publions les annonces de l'organisation libérale, c'est pour une raison bien simple: on nous les a offertes; et nous les avons acceptées, comme nous en accepterions venant d'autres sources.

### "On nous écrit".

La semaine dernière, M. l'abbé Robert Hudon nous écrivait au sujet du vieux presbytère et nous prouvait que nous avions fait erreur en attribuant à cette bonne vieille maison un siècle et demi. Elle n'aurait aucunement droit à cela, pas même au titre de centenaire.

Preuve qu'une société historique a des ressources que n'ont pas les particuliers. Nous remercions M. l'abbé Hudon de sa rectification, et nous l'invitions, à titre d'archiviste, à récidiver. Quant aux lecteurs, nous les invitons, ceux-là surtout, à bien le documenter. . .

### La grève de l'amiante.

La radio nous apporte des rumeurs que bientôt la grève de l'amiante serait réglée par un compromis entre la compagnie et les mineurs. Cette grève qui a suscité énormément de commentaires aura peut-être pour effet d'améliorer les conditions de travail de centaines de nos compatriotes, et les conditions d'hygiène respiratoire de milliers de familles de ces régions spécialement exposées aux poussières industrielles.

### Le blocus à Berlin.

A Berlin, les Russes semblent vouloir montrer une recrudescence de zèle à nuire aux aviateurs américains qui ravitaillent la ville, par avion, depuis bientôt un an. En ces derniers temps, on avait pourtant cru au contraire.

Il est vrai qu'une réunion secrète doit avoir lieu entre les Russes, et les Américains, Anglais et Français occupants, pour régler cette affaire. Les Russes veulent peut-être démontrer qu'ils ne craignent rien et garder la face. . . Peu importe, ils l'ont perdue en ne venant pas à bout de la puissance et de l'ingéniosité américaine dans une mission d'une grande noblesse: ravitailler convenablement une ville conquise. . .

### Victoire communiste en Chine.

La victoire communiste en Chine, vient de dire l'ancien chef nationaliste, Kai Shek, serait le prélude de la troisième guerre mondiale. En effet, les armées communistes entrent en Chine nationaliste comme dans du beurre. Le fait est qu'il y a là, et depuis belle lurette, une cinquième colonne qui fonctionne à ravir; ce serait même la cause du désintéressement américain de ces derniers mois.

Après une guerre de 12 ans, on peut bien admettre que ces pauvres Chinois acceptent n'importe quoi plutôt que la continuation de la guerre. Les communistes le savent, eux, depuis toujours.

D'autre part, le même chef nationaliste, Kai Shek, ne déclare-t-il pas que le régime communiste ne durera pas trois ans, en Chine?

### M. Gréber à Québec.

Le plan d'embellissement de la ville d'Ottawa fait par le grand urbaniste français, M. Gréber, a été soumis et accepté. Ce sera magnifique, si on en croit les journaux et le cinéma de l'O.N.F. Ottawa deviendrait dans un avenir prochain une des plus belles villes du monde.

On a rapporté qu'on avait approché le même architecte pour lui confier l'embellissement de la ville de Québec. Chose éminemment souhaitable, car il s'y est fait d'assez jolies erreurs, depuis le début de ce siècle. N'a-t-on pas commencé par flanquer notre beau parlement de rallonges, et l'entourer de constructions assez discutables?... Il n'y a manqué que des annexes en briques rouges; heureusement, on n'y a pas pensé. . .

Souhaitons que le projet aboutisse. Ce ne sera pas une dépense, mais un placement hautement rentable. Car Québec, c'est le site tout trouvé pour la plus belle ville du monde, sans même tenir compte de son unique cachet historique — qu'un expert comme M. Gréber saurait conserver en son entier, nous en sommes certain.—

### Trop d'habitants en Israël...

Il y aurait déjà trop d'habitants dans le nouvel état d'Israël que de nouveaux arrivants envahissent au rythme de 25,000 par mois. Aussi des émeutes y alternent avec des protestations monstres contre le chômage. Eternelle histoire de l'immigration non contrôlée, ou trop bien contrôlée par ceux qui ont intérêt à avilir le prix du travail.

On connaît peut-être ça, aussi, par là-bas!  
L. G. F.

### Secours militaires américains.

On prévoit que la France recevra la plus grande part des fonds que les Etats-Unis consentent au réarmement de l'Ouest européen. Ce fond de secours se chiffre à \$1,103,000,000.00. Viendraient ensuite la Grande-Bretagne, et l'Italie. Il y aurait onze autres bénéficiaires.

Comme on a tenu secrets certains détails concernant la part exacte que chacun recevra, le type des armements fournis et les effectifs de chacune des puissances, plusieurs représentants au Congrès américain refusent de "signer un chèque en blanc" à l'administration actuelle.

### Deux nouveaux collèges universitaires au Japon.

SCNM: Tôkyô Au nombre des Collèges, que le Ministère de l'Éducation Publique vient de reconnaître comme Universités, figurent deux établissements d'éducation catholiques. Le premier est le Collège du Sacré-Coeur, situé à Obayashi, près de Kôbé, et dirigé par les Dames du Sacré-Coeur. Le second est l'École des Langues Etrangères "Nanzan" de Nagova, fondée en 1946 par les Pères du Verbe Divin. Cette Université, qui compte actuellement 640 étudiants, ne comporte encore qu'une seule Faculté, celle de littérature, mais une Faculté de philosophie sera ouverte prochainement. A l'Université "Nanzan" sont annexées une école moyenne et une école supérieure, avec un total de 800 élèves.

L'Église Catholique au Japon compte donc aujourd'hui quatre écoles officiellement reconnues comme Universités: à Tôkyô la "Sophia", dirigée par les Pères Jésuites, et à Nagova la "Nanzan", pour les jeunes gens; les Collèges du Sacré-Coeur de Tôkyô et d'Obayashi, pour les jeunes filles.

### Une nouvelle mission oblate au Chili.

SCNM: Au cours de février, nous avons appris la fondation de la mission oblate dans la pampa désertique du salpêtre chilien. Les Pères Robert Voyer, autrefois curé du Sacré Coeur à Ottawa, Maurice Veillette, ancien vicaire à St Sauveur et représentant de sa congrégation au sein du comité de propagande missionnaire de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, pour le secteur oriental du Canada René Ferragne autrefois de l'Université d'Ottawa et le R.P. Albert Sanschagnin, de Montréal, ont été reçus avec affection et enthousiasme par les pauvres mineurs qui jusqu'ici étaient communistes et cela par ignorance car ils n'avaient pas eu suffisamment de prêtres pour les former à la vie chrétienne et leur indiquer la voie à suivre. Ils avaient préparé sous

l'impulsion de l'évêque, S. Exc. Mgr Aguilera, une splendide réception: défilés, procession aux flambeaux, heure sainte, messe de minuit et communion sous le ciel étoilé, messe solennelle en plein air par le nouveau curé, danses rituelles à la Vierge du Carmel et réception civique au théâtre local. Au témoignage des anciens on n'avait jamais vu quelque chose d'aussi beau dans la pampa.



## NOS CULTIVATEURS SONT PROSPÈRES

Sous le gouvernement libéral d'Ottawa, les cultivateurs canadiens ont une prospérité sans précédent.

Le revenu des agriculteurs canadiens est trois fois plus élevé aujourd'hui qu'en 1939.

C'est le gouvernement libéral qui a donné la sécurité aux agriculteurs; c'est le parti libéral qui en est la garantie pour l'avenir.

Ne jouez pas avec votre prospérité

## Louis ST-LAURENT

c'est votre sécurité

## Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

Nous ne pouvons expliquer pourquoi LeRouge ne trouva que 9 arpents et 9 perches, entre la terre de Guillaume Lizot et l'embouchure du Grand-Ruisseau du haut de Sainte-Anne, alors que, selon notre information, il aurait dû trouver là 12 arpents, si le domaine tout entier avait bien alors 26 arpents de front, comme nous le croyons. Si Le Rouge avait raison, il faudrait croire que la terre de Guillaume Lizot fut reculée, de 3 arpents, vers le nord-est, avant 1723, alors que le domaine s'étendait bien sur 26 arpents de front.

Mathurin Dubé avait à peine terminé son bail avec les seigneurs de la Pocatière lorsqu'il mourut, âgé d'environ 64 ans. Il fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 30 décembre 1695. Marie Campion: son épouse, décéda avant le 30 décembre 1703 (Cf: gr Janneau). Leurs fils: Mathurin, Laurent et Pierre s'établirent dans le premier rang de la seigneurie des Aulnaies, mais ce dernier abandonna apparemment à son frère Laurent, avant 1714, sa terre (No 13 des Aulnaies). En 1723, Pierre Dubé avait une terre dans la seigneurie de Lauzon, et en 1728, il demeurait dans la région de Montréal, tandis que son frère Louis était fixé dans les limites de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse (de la Rivière-Ouelle). Leur unique soeur, Madeleine, vécut à la Pocatière jusqu'à la mort de Jean Miville (1672-1711), son mari.

Le 28 novembre 1706 (gr. Chambalon), M. d'Auteuil céda à bail, à Jean Lumina (16 -1733), habitant de Vincelotte (au Cap Saint-Ignace) pour neuf années, à compter du 25 avril prochain, sa terre du domaine de la Grande-Anse, joignant au nord-est à feu Guillaume Lizot, et au sud-ouest à la seigneurie de Saint-Denys, avec le moulin et bâtiments, 6 boeufs, 13 vaches, etc., etc., moyennant 150 minots de blé, 20 minots d'avoine, 18 livres de beurre salé par vache, etc., etc., le tout annuellement et livrable par le dit Lumina à la barque que le dit Sr enverra à la Pocatière.

Sur la carte de Catalogne, de 1709, ce domaine de *Mr Dauteuil* est situé entre les terres de *G(uillaume) Lizot*, au nord-est, et de *N(oël) Lizot* (1677-1740), fils de ce dernier, au sud-ouest, c'est-à-dire dans la seigneurie des Aulnaies. Jean Lumina en était donc alors le fermier.

Le 10 avril 1721, (gr. Dubreuil), en l'absence de son père alors en France, Pierre Ruette d'Auteuil signait, en faveur de Charles Miville-dit-Deschênes, un bail à ferme, à commencer du dernier de ce mois et pour trois ans, du domaine de la Pocatière de Charles Miville-dit-Deschênes l'aîné (1671-post 1735), fils de feu Jacques Miville et époux de Louise-Catherine Grondin, fille de feu Jean Grondin. Les époux Miville étaient encore à la Pocatière, en 1725. Leur bail devait se terminer dans l'automne de 1724. Il fut cependant prolongé au delà de son terme. En effet, dans la donation du terrain pour y construire une église "lorsqu'on la bastira en pierre", le 27 juillet 1725, le seigneur d'Auteuil dut attendre l'échéance du bail fait à Charles (Miville)-Dechêne pour faire livraison du terrain (qui se trouvait sur son domaine) "attendu que cela n'a pas été réservé". Deux ans plus tard, on trouve les époux Miville-Deschênes à Berthier. Ils étaient rendus à Montréal, en 1735.

L'aveu et dénombrement de 1723 nous donne d'intéressants renseignements sur ce domaine de 26 arpents de front sur 42 de profondeur en partie et le surplus sur toute la profondeur dud. fief sur lequel il y a une maison de 30 pieds de long de pièces sur pièces une grange de 60 pieds de long close de planches une écurie de 10 pieds de long de pièces sur pièces 120 arpens de terre labourable et 20 arpens de prairie. led. domaine scitué au sudoüest (de la seigneurie) et joignant aux heritiers de Guillaume Lizot et led. fief des Aulnets, et sur lequel il y a un fermier qui le fait valoir à moitié, un moulin à eau à faire farine bastyé de pièces sur pièces de 25 pieds de long, une Eglise de Colombages de 60 pieds de long dont le fond a été donné par led. Sr Dauteuil. Nous venons de voir que c'est Charles Miville-Dechênes qui était alors fermier du seigneur d'Auteuil sur cet immense domaine.

A la mort du seigneur d'Auteuil, en 1737, c'est Pierre (Miville-dit-)Duchesne (sic et Marie-Anne Roy (Desjardins), sa femme qui tenaient à bail pour cinq ans, à compter du 13 juillet 1734, la terre du grand domaine de la Pocatière (Cf: gr. Barbel, 29 octobre 1737, inventaire du seigneur d'Auteuil). En 1753-54, Pierre (Miville) Duchaine (sic) dit le Grand neuf pieds était propriétaire de la dernière terre de la Pocatière, dans le domaine, longeant la ligne des Aulnaies. Nous croyons qu'il s'agit du même individu qui, son bail terminé, en 1739, aurait fait l'acquisition de la terre originellement concédée à Joseph (H) Ayot (1709-ant 1754), à l'extrémité ouest du domaine.

Comme nous l'avons vu, Chs Ruette d'Auteuil de Monceau et Thérèse Catin, son épouse, s'étaient portés acquéreurs de la seigneurie de la Pocatière, des mains du sieur Demuy es-qualité, le 30 octobre 1746 (gr. Panet). Le 7 novembre (gr. Panet), ces époux vendaient à *Messire Charles Lefebvre du Chouquette* (1709-79), prêtre curé, missionnaire de Sainte-Anne de la Grande-Anse, pour 6,000 livres payées comptant, le domaine seigneurial de la Pocatière, c'est-à-dire ce qui en restait alors, de 20 à 21 arpents de fronts sur 42 de profondeur, avec bastimens, ou il y a au sud-ouest fet à distraire 9 arpents de front (Nos 30j à 30n), bornés au chemin du Roy, sur le reste de la profondeur de 42 arpents, concédés à divers habitans, et en outre un terrain concédé pour le curé et la paroisse (Nos 30b et 30c). Cette vente était faite à la réserve d'un arpent de front, sur 42 de profondeur

(No 30i), joignant au chemin du Roy, et borné au nord-est au domaine et au sud-ouest à la terre (No 30j) d'Antoine Gagnon. Ce reste du domaine ne comprenait alors plus que les tranches 30d, 30g et 30h de notre tableau.

Le 19 octobre 1748 (gr. Panet), *Charles Ruette d'Auteuil, demeurant ordinairement à Chambly et Mrs Charles Lefebvre du Chouquet, prestre curé missionnaire de Ste Anne de la Grande Ance, de present a Quebec, estant sur le point d'entrer en proces sur l'acte de vente qui précède, et pour quoy éviter, les dites parties convenaient de ce qui suit: Que le Sr Duchouquet ne pourra rien pretendre des rentes qui sont dues par divers habitans établis sur le Domaine, lesquelles rentes appartiendront aud. Sr d'Auteuil, comme aussy a été renoncé par le Sr Duchouquet a tous les billets de concession qu'il peut avoir retirer de divers habitans tant pour son compte que pour celui du Sr d'Auteuil, lesquels ont été a l'instant remis, et si aucuns d'iceux se trouvent demeuront nul, et sans pouvoir par le Sr Duchouquet pretendre jouir d'aucunes terres dans lad. seigneurie, si ce n'est celles a luy concédé et vendue personnellement. Le Sr d'Auteuil abandonnait, en même temps, au Sr Duchouquet, l'arpent de terre de front (No 30i) sur toute la profondeur de la seigneurie, iceluy joignant au chemin du Roy, qu'il s'était réservé dans l'acte de vente susdit, à la réserve néanmoins de 1 arpent de front sur 3 de profondeur, à prendre au chemin du Roy dud. arpent de terre et se continuer à la profondeur des d. 3 arpents, pour, par le Sr d'Auteuil ou ses successeurs s'y bastir, renonçant a en jouir à d'autres conditions.*

Pour résumer, disons que l'acte de vente du domaine au curé Duchouquet, en 1746, n'était pas suffisamment explicite quant au propriétaire des rentes des habitants établis dans la partie ouest de ce territoire et dont il sera question ci-après.

Des 26 arpents de front du domaine, en 1723, il ne restait donc plus, en 1746, que de 20 à 21 arpents, dont 9 au sud-ouest concédés à divers habitans. Nous allons voir, en effet, qu'Augustin Roy-Lauzier avait obtenu, en 1732, concession d'une terre de 3 arpents de front, sur 40 (?) de profondeur, joignant la terre de feu Guillaume Lizot; et que le curé Duchouquet s'était lui-même fait concéder en 1742, une terre de mêmes dimensions, joignant Roy-Lauzier. De plus, toute la partie du domaine, située au sud du chemin du roi, qui s'étendait à partir du lot cadastral actuel No 424, en allant vers le sud-ouest jusqu'à la limite de la seigneurie, soit sur 9 arpents de largeur, était déjà concédée à divers habitans. Les quatre derniers billets de concession de terres dans le domaine furent signés par le premier seigneur d'Auteuil, le 16 octobre 1736, quant aux trois premières terres ci-après mentionnées, et le 7 novembre 1735, quant à la dernière:

No 30-j - Antoine Gagnon (1703-post 1762), 2 arpents;

No 30-k - Charles Miville fils (1707-post 1762), 2 arpents;

No 30-l - Tanguay (sic, Michel) Lebret (te)-dit-Saint-Amant (1706-post 1762), 2 arpents; et

No 30-n - Joseph (H) Ayot (1709-ant 1754), 3 arpents.

Ces quatre terres ne s'étendaient donc en profondeur qu'à partir du chemin du roy, sur 30 arpents, soit sur le reste de la profondeur de 42 arpents du premier rang (Cf: gr. Barbel, 29 octobre 1737).

Il s'en suit que la dernière acquisition de terre (en 1746) du curé Duchouquet n'était, en réalité que d'environ 11 arpents de front, sur 42 de profondeur, en incluant les 3 arpents de largeur, sur 42 de profondeur No 30h), qu'il vendit à Louis de Saint-Jorre (Sergerie), en 1748, comme nous allons le voir. Toute cette étendue correspond aux lots cadastraux actuels Nos 399-400 jusqu'au lot 418 inclusive-ment. Il obtenait en outre ce qui restait de terre non encore concédée au nord du chemin du roi, à partir du lot No 419 jusqu'à la limite ouest de la seigneurie.

Cependant Augustin Roy-Lauzier (1701-90) prétendait que ce reste du domaine, que le deuxième seigneur d'Auteuil venait de vendre au curé Duchouquet, lui appartenait pour lui avoir été concédé par feu Pierre d'Auteuil de la Malotière (1693-1735), au moins douze ans plus tôt, puisque celui-ci mourut en 1735. En 1723, Pierre d'Auteuil de la Malotière était, en effet, porteur d'une procuration de son père, et comme ce dernier revint à Québec en 1725 au plus tard, ce serait apparemment avant cette date qu'aurait été signé le billet de concession en question de Pierre d'Auteuil de la Malotière en faveur de Roy-Lauzier. De toute façon, le 19 octobre 1749 (gr. Panet) Charles Ruette d'Auteuil, seigneur de la Pocatière, estant sur le point d'entrer en difficulté avec le Sr Augustin Roy dit Lossier, Capitaine des Milices de la paroisse de Sainte-Anne, au sujet d'un billet de concession a lui consenti par le feu sieur de la Malotière (sic), de 10 arpents de terre a prendre sur la profondeur du domaine, vendu a Mrs Duchouquet par luy (dit Sr Charles d'Auteuil), du consentement du dit Sr Lossier, le seigneur annulait le dit. billet de concession et lui reconcédaient en retour 7 arpents de terre dans le deuxième rang du dit domaine, pourvu qu'il prenne contrat sous trois mois. Lauzier pouvait cependant enlever le bois présentement coupé sur le d. domaine.

(à suivre)

## COURS D'ETE

A L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES de l'Université de Montréal

En juin prochain, s'ouvrira, à la Bibliothèque municipale, une session de cours d'été donnés par l'Ecole de Bibliothécaires de l'Université de Montréal.

Ces cours dureront six semaines et comporteront le programme complet conduisant au diplôme de bibliothéconomie et de bibliographie.

Ils commenceront le lundi 27 juin 1949, à 8 h.30 a.m. pour se continuer tous les jours, du lundi au vendredi; il y aura quatre cours l'avant-midi et deux cours l'après-midi.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat de l'Ecole de Bibliothécaires, Immeuble Fides, 25 est Rue Saint-Jacques, Montréal P1 8335. Demandez notre prospectus.

## Deux évêques missionnaires à l'honneur.

SCNM: Ouidah (Dahomey) Son Exc. Mgr Steinmetz M.A. L. ancien Vicaire Apostolique du Dahomey, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur et Son Exc. Mgr Parisot M.A.L., actuel Vicaire Apostolique, a été fait Chevalier de la Légion d'honneur. Ces distinctions sont particulièrement méritées. Mgr Steinmetz a passé près de 60 ans au Dahomey, dont 30 ans d'épiscopat actif. Grâce à lui et à son successeur, Mgr Parisot, les écoles catholiques du Dahomey sont aujourd'hui les plus nombreuses et les plus florissantes de l'Afrique Occidentale Française.

## ECONOMIE DOMESTIQUE

Quand Rosambeau, acteur de l'Odéon, n'avait pas de quoi donner à souper à ses enfants, voici quel procédé il employait pour les décider à se coucher sans manger:

«Ceux qui voudront ne pas souper ce soir auront un sou,» leur disait-il.

Tous acceptaient. Mais, le lendemain matin, ils avaient une faim canine. Leur père, alors, s'écriait:

«Que ceux qui veulent déjeuner donnent un sou.»

Il rentrait ainsi dans ses déboursés et avait économisé un repas.



## URGENT!

### ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul numéro 680, Chemin Sainte-Foy, Québec

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS ?

Si vous projetez cette incomparable charité ce geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez

LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

Écrivez aujourd'hui!

Société Historique de Kamouraska.

## Le MANOIR D'AIRVAULT

(suite)

Il était français d'origine, né en 1721, de Pierre Florence et d'Anne Miville ou Miegville, d'Arudy, diocèse d'Oléron dans le Béarn. Étant passé aux Isles, il s'y livra au commerce avant de venir se fixer au Canada. Il y était venu avant la conquête comme on peut le voir par une lettre de son correspondant en France M. Lamalatie, à lui adressée à Québec en date de Bordeaux le 20 février 1761. Notons qu'il accuse la réception de 11 121 livres et 10 sch. en titres de change et dit qu'il a encore à sa disposition 2 000 livres en espèces. Il y a aussi une autre lettre du même au même endroit droit datée le 1er avril 1761. Il semble par ces chiffres et l'agence d'un correspondant en France que le négoce de Pierre Florence avait une importance assez considérable alors, et nous verrons par la suite qu'il continue un commerce étendu à la Rivière-Ouelle. Je n'ai pu vérifier l'époque où il vint s'y établir, ni pu localiser le lieu où il était le siège de ses affaires, du moins avant 1773. Cependant, on retrace sa présence à Lorette, le 6 février 1765, et peu après il est signalé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 5 mars 1765. Il était alors dans la force de l'âge et ce dût être peu après qu'il se fixa en permanence à la Rivière-Ouelle.

Il y fit un grand commerce comme on le voit par l'inventaire de ses biens fait immédiatement après son décès; ce qui est surprenant pour une petite localité à la campagne telle que la paroisse de la Rivière-Ouelle. Pour le transport des marchandises, il possédait une goélette "La Marie" du port de 30 tonneaux et un autre vaisseau "Le Gouffre" du port de 60 tonneaux, qu'il naviguait pour son commerce, aussi pour les besoins de la localité et sa propre commodité.

Le débarcadère était à l'endroit actuel, et au passage alors du bas près de l'église. Son site de commerce devait être après quoiqu'on n'en trouve aucune trace. Peut-être que l'excavation et les pierres sur la terre de la Fabrique vis-à-vis, à la fourche du chemin seraient l'indice d'une construction disparue et pouvant être l'endroit avant 1773. Depuis cette époque, il bâtit la maison actuelle c'est-à-dire la partie assise sur le solage de 60 pieds mentionné ci-haut, les deux hangars et dépendances décrites. Son personnel consistait en deux engagés. Ambroise Beaulieu et sa femme, un commis, Jean Hausman, fils et une ménagère Mademoiselle Geneviève Germain, personne respectable pour conduire sa maison. La quantité de marchandises d'étape, boissons, bestiaux, etc détaillée à l'inventaire, paraît trop considérable pour les besoins de la localité et ce commerce devait s'étendre au dehors au loin.

Pierre Florence était un catholique sincère fervent et pratiquant; l'ami des fabriciens qui lui témoignaient pleine confiance. Les deniers de la Fabrique étaient mis en dépôt chez lui dans une boîte à double clef dont il en gardait une et cette boîte était renfermée dans son coffre-fort. Lorsque Messire Bernard Panet, future évêque de Québec, vint prendre possession comme curé de la cure de la paroisse de la Rivière-Ouelle, il ne tarda pas à le prendre en estime et l'honorer de son amitié. Il continua à lui confier les deniers de la Fabrique dont un état régulier était tenu par eux ensemble et déposé dans le coffre. La probité et la conduite honorable de Pierre Florence le firent respecter de ses concitoyens qui l'avaient en haute considération. Sa fortune augmentait, et il put acquérir des biens-fonds entre autre partie de la Seigneurie de l'Isle-Verte. Dès l'année 1765, 20 février, il fit l'acquisition du château de Charente, haute-ville, en France, province de Sainte-Onge. Il acheta ensuite la part de François Morel, sieur de la Durantaye, communément appelée Camouraska. Les Morel étaient les anciens propriétaires de ce château qui avait de belles dépendances. Il le légua par son codicille du 8 novembre 1789 à sa soeur, Dame Marie Florence, épouse de Monsieur Catdebart d'Arudy, ensemble ses meubles et revenus d'immeuble, tant en ce pays qu'en France, la chargeant d'un legs pie de 600 livres aux plus pauvres de sa famille en France et de trois services funèbres dans la paroisse de Saint-Germain du dit lieu.

De plus, il légua par le même codicille 3000 livres à Thérèse-Esther Hausman dit Ménager, son épouse, pour ses bons soins et attentions, et à partager avec sa belle-mère, Marie-Josephte Létourneau, ordonnant une grand-messe le jour de son enterrement et deux messes basses à chacune des chapelles de Sainte-Anne et Sainte-Famille à Québec. L'énumération de ces legs n'est pas faite sans motif; elle va à démontrer l'esprit chrétien et la charité du testateur envers les pauvres. Il avait de plus légué 600 livres aux plus nécessiteux de la Rivière-Ouelle.

Peu après le décès de Florence, sa veuve acquit sur vente à l'enchère par licitation, le 15 1791 la terre et habitation de son défunt

Le prix d'enchère fut de cinq mille cinq cents livres, ancien cours.

Dans ces entrefaites, la seigneurie de la Bouteillerie dévolut peu après à M. Jacques Nicolas Perreault, négociant de Québec. Son oncle Guillaume-Michel Perreault, né à Québec le 23 janvier 1726, était un armateur faisant le commerce aux Isles et au Canada des ports de la Rochelle et Bordeaux. Pendant la guerre de la conquête, son vaisseau et cargaison furent pris en pleine mer par les Anglais, et lui-même fait prisonnier et totalement ruiné.

Après la cession du Canada, il ne voulut plus ainsi que son frère Louis y demeurer. Le pays étant alors ruiné et dévasté par une longue guerre et il voulait encore moins se soumettre à une domination étrangère.

Il passa s'établir aux Isles pour y reprendre son commerce et parvint à refaire sa fortune; si bien que, quoiqu'ayant abandonné l'idée de revenir au Canada, il y plaça cependant des fonds. Il fit entre autres l'acquisition de la Seigneurie de la Bouteillerie en 1774 par l'entremise de son frère Jacques Perreault, l'ainé, et la légua à son neveu Jacques-Nicolas sujet à l'usufruit de la mère de celui-ci, Dame Charlotte de Boucherville.

Son testament en langue espagnole reçu devant Messire Pedesclaux, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 2 juin 1790, a été déposé en copie authentique au greffe de Mre Lelièvre, notaire à Québec. Il contient aussi divers legs à sa famille, l'émancipation de ses esclaves et des gratifications à quelques-uns d'entre eux. Il mourut le douze du même mois et en bon chrétien. Il était célibataire.

(à suivre)

DONS à la SOCIÉTÉ HISTORIQUE de Kamouraska

1) De Mgr G.E. Grandbois, P.A.

Une magnifique photographie prise sur la montagne de la Salette en 1925.

2) De M. le Chanoine Victor Tremblay

Liste des Actionnaires de l'Association des Comtés de L'Islet et Kamouraska 1849-54

3) De M. l'abbé Charles Bourque

Série de petites brochures sur des sujets régionaux.

Ecole d'Agriculture et des Pêcheries.

## Nos finissants 48-49

GUY LEBLANC

C'est un autre "Pêcheur", et comme tous les pêcheurs, il n'est pas un homme pressé. La mer a eu une influence marquée sur sa physionomie: Ses cheveux ont une forte envie d'onduler. Un peu de brume lui est resté accrochée dans les yeux. L'habitude de ramer a déteint quelque peu sur sa démarche. Des malins vont jusqu'à faire des rapprochements entre ses oreilles, et les voiles d'un grand navire. Au moral, il fait preuve d'un calme et d'une pondération bien caractéristiques. Quant aux principales "traverses de sa vie" interrogeons-le lui-même: il a de l'âge; il parlera.

—Accusé, levez-vous. . . ! Nom, prénom, âge, profession, domicile?

—Leblanc, Guy, 23 ans, étudiant en pêche, Montréal; c'est-ti assez pour vous?

—Non, nous avons encore une couple de cents questions à vous poser. Avez-vous toujours demeuré à Montréal.

—Je suis beaucoup plus gaspésien que Montréalais. Mon lieu d'origine est Carleton.

—On dit que votre père s'intéressait à l'agronomie?

—Oui, il était agronome régional en Gaspésie.

—Maintenant, il est fort probable que vous étiez déjà allé à l'école avant de venir ici; nous aimerions avoir des détails sur votre instruction pré-universitaire.

—Evidemment, avant d'être capitaine, il faut être matelot. Alors, comme tous les petits mousses de mon âge, je fis cinq ans "de petite école" puis, ce furent les petits séminaires. Un an au Petit Séminaire de Québec, et finalement j'achevai mon cours classique au Petit Séminaire de Gaspé et à la fin j'obtins un petit Bac, (B.A.)

—Puis, mon cher "Ti-Guy", avez-vous occupé des charges importantes au cours de ces séjours dans ces petits séminaires?

—Oh, à Gaspé je fus chef des fanfarons; en langage plus stylé, ça se traduit par directeur de la fanfare. Cette charge me fournit l'opportunité de toucher tous les instruments.

—Vous savez jouer de tout? J'ai presque envie de vous demander de jouer du radio; mais laissons faire, nous demanderons cela à votre confrère Pavin. Pour remplacer ça, vous allez nous racon-

ter un de vos bons coups pendables, de votre temps de collège.

—Franchement, je ne me souviens pas d'avoir fait de coup. Mais, je me rappelle d'en avoir attrapé un, dont j'ai bien failli ne pas revenir: Je jouais au hockey, patinant sans trop regarder devant moi. Seule la rondelle m'intéressait. Tout à coup, je ne vis plus qu'un paquet d'étoiles, et tout disparut. Je venais d'entrer en collision avec un adversaire. On me ramassa inconscient. J'avais la tête fendue une verge de long, comme dirait mon ami Hayes. Admettons que la blessure n'avait pas cette dimension; cependant c'était assez sérieux, puisqu'il s'agissait d'une fracture du crâne. Quelques instants après, l'hôpital me recevait. Là, pendant plusieurs jours, je restai entre la vie et la mort. Tout finit par s'arranger, puisque j'ai bien l'impression d'être en vie en ce moment.

—Quel grand homme l'Ecole des Pêcheries eut perdu! Mais au fait, qui vous donna l'idée de fréquenter cette école?

—Je connaissais plusieurs professeurs, dont monsieur Louis Bérubé. De plus, j'avais un faible pour les poissons.

—Ca se comprend, c'est si facile de faire de l'argent avec eux. . . . .!

—C'est encore drôle, même une entreprise "de poissons" demande d'être gérée scientifiquement. Tout un cours nous fut donné sur le sujet par monsieur Sheppard. Je constatai que ce n'était pas une petite affaire. . . la gestion scientifique d'une entreprise. Puis, que dire de toutes nos autres matières en économie: comptabilité, statistiques, coopération etc? Nous y consacrons une bonne partie de notre troisième et de notre quatrième. Comme vous voyez, c'est tout un art, de pouvoir profiter des poissons!

—Maintenant, à propos de vos charges ici, à l'Ecole, il paraît que vous en avez rempli plusieurs?

—Successivement j'ai été Trésorier, Secrétaire et Président de l'Association des Etudiants.

—Ca mérite d'être signalé, en effet. Quant au Hockey, vous avez toujours été un fervent de ce sport?

—Oui, et pour plus de précision, je vous dirai que j'ai toujours joué à l'aile droite.

—Vous n'aviez pas une fonction spéciale dans la Ligue Kamouraska-L'Islet?

—J'étais un des directeurs de cette ligue.

—Pouvez-vous nous dire maintenant un mot de vos activités de vacances?

—Mes vacances, je les ai toujours employées à naviguer, soit avec le Commandant Beaugé, soit comme matelôt sur un pétrolier des Grands Lacs. Enfin, il n'y a eu que du 12 mai au 1er juin 1948 que j'ai travaillé sur la terre ferme. En effet, je m'étais improvisé menuisier à Montréal, et cela uniquement avec un marteau, sans subir d'examen et sans passer par l'Union; c'était un tour de force, mais j'ai vite abandonné ce métier pour la navigatoine.

—C'est donc vrai que vous avez un faible pour la mer, les "belles-îles" les lacs? . . .

—Toutes ces choses ont leur charme et c'est pourquoi je me suis adonné aux pêcheries.

—Avant d'écrire vos mémoires, quel sera le sujet de votre mémoire à la fin de l'année?

—Il est intitulé "le Chalutage", qui est un mode de pêche, consistant dans l'utilisation d'un filet en forme d'entonnoir adapté à l'arrière d'un navire. Après mon cours classique, j'ai travaillé avec cet instrument, dans la Baie des Chaleurs.

—Vous connaissez votre position en sortant d'ici en juin?

—Je travaillerai au Service Social Economique, remplaçant monsieur Léo Bérubé. Il s'agit d'un travail éducatif à l'endroit des jeunes pêcheurs. En même temps, mon intention est aussi de m'occuper de la technique des pêcheries.

—Merci, Monsieur Leblanc, de votre empressement à répondre à toutes nos questions. Merci aussi pour tout ce que vous avez fait dans l'Association des Etudiants.

—De mon côté, je tiens vivement à remercier les confrères de leur belle collaboration; et je serai toujours à votre service.

S. I. B.

PAUL-HENRI LABELLE

Chambre double du 4ème étage; notre homme loge seul. Nous frappons: Un "oui" énergique nous invite à pénétrer. C'est un type châtin, assez grand et bien proportionné, à l'oeil clair. La disposition du mobilier dénote un esprit pratique. Des courbes mathématiques audacieuses s'affrontent sur les murs au milieu de splendides paysages colorés.

—S'il faut en croire ces courbes, vous aimeriez les mathématiques?

—J'avoue avoir quelque attrait pour les mathématiques appliquées.

—Vos études vous ont sans doute permis de les apprécier?

suite à la page 6

## Nouvelles de "chez nous.."

### Soirée organisée par la Ligue du Sacré-Coeur.

Mardi soir, à la salle Académique du Collège, avait lieu une séance récréative en faveur des oeuvres paroissiales, sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur, en présence de M. l'abbé Aurèle Hudon, curé, de M. l'abbé Rolland Michaud, vicaire, des officiers de la Ligue et d'un auditoire considérable.

On ouvrit la soirée par le chant national. Puis, M. le Dr J.-I. Pageau dit brièvement en quoi consisterait la séance; présenta les organisateurs; nomma M. Elzéar Martel maître de cérémonies; et exprima l'espoir que chaque auditeur se retirerait satisfait d'avoir, par son travail et par sa présence, participé à l'oeuvre commune. Si le Dr Pageau en était encore "à son remier bingo" — après 50 ans de médecine à la campagne! — il n'en était pas à son premier discours. La veillée, dès sa courte allocution prenait déjà son air de soirée de famille distinguée, variée, et surtout bien récréative.

Le premier numéro a dû nécessiter des répétitions assez compliquées. Imaginez que les RR. SS. de la Charité avaient embriguadé une bonne quinzaine de "jeunesses" de moins de dix ans et en avait fait les participants d'une fête bien de chez-nous: "retour d'un voyage de noces". On y voit d'abord le papa fumant sa pipe, la maman avec son tricot, tous deux attendant le retour des nouveaux mariés. La "visite" arrive d'abord, et enfin les mariés. Poignées de main, informations, invitations à s'asseoir. . . . Les mariées ont fait "un beau voyage". . . Tant mieux! On cause un peu; et puis quelqu'un fait la remarque "qu'on n'était pas pour passer la soirée à se regarder, comme ça". . . .

Deux joueurs de violon amènent leurs instruments, et quatre couples se mettent en place. . . Un bonhomme haut comme deux choux conduit la danse. Et croyez-le ou non, ça danse et tourne en cadence. . . On comprendra qu'un phonographe "aide" bien un peu aux violonistes qui n'ont que des jouets entre leurs mains. . . .

Une fois les huit premiers danseurs "fatigués", on en trouva huit autres aussi bien entraînés.

Ne soyons pas scandalisés. On n'a pas "dansé par la taille". . . . Ce fut gentil, élégant et poli comme autrefois. Félicitations aux acteurs comme aux organisateurs et organisatrices de ce divertissement charmant.

Ensuite, cinq tours gratuits de bingo, acquis par la carte de présence. Le dernier prix fut une belle couverture de laine, filée et tissée par une paroissienne. On peut juger par cela de la valeur de tous les cadeaux! . . . .

Outre plusieurs chansons à répondre, pendant que l'on recueillait les cartes et jetons, M. Elzéar Martel inaugura à Ste-Anne, une nouveauté: "Connaissez-vous la musique?" Cinq demoiselles, puis cinq messieurs vinrent tour à tour devant l'inquisiteur et dirent donner — comme ça se fait à la radio — le nom et la provenance des mélodies que M. L.-de-G. Fortin proposait, au piano. Les concurrents ont fait excellente figure.

M. Léopold Michaud qui a filmé les derniers jours de l'église disparue fit revivre son souvenir pendant une bonne vingtaine de minutes. Ensuite, ce fut une actualité datant déjà de quelques années, quelques pieds de film montrant "Ti-Jean Gagnon" en activité, chez les élèves de l'École. Tout à coup la lumière s'éteint. . . .

. . . Et voilà Ti-Jean sur la scène avec quelques élèves de l'École, du temps, eux aussi! On vit renaître à la perfection les questions qui avaient le don de délier la langue du héros, comme les réponses qu'il donnait à ses favoris, les étudiants; car il savait bien que leurs taquineries se soldaient toujours par une avalanche de beaux sous noirs! . . . .Voire même par le cadeau d'une montre, et ô merveille! — cela lui est arrivé quelques fois, — par celui d'un vieux violon! . . . .

M. Arthur Chamberland a rappelé à ravir les tics, manies, et prouesses du légendaire personnage. On l'a même entendu jouer sa fameuse "gigue simple" qu'il râclait sur tout violon qu'il pouvait rencontrer sur sa route. . . .

On entendit et on "vit" les 24 couplets de "la chanson du juif-errant", M. Léonard Laplante dans le rôle titre: Narrateur, le Dr G. Dallaire; co-acteurs: MM. Léonard Dubé, Roger Paquin, Ernest Pageau.

Après la distribution de plusieurs prix de présence, M. le curé remercia et félicita les organisateurs de cette charmante soirée du succès obtenu soit pour attirer une assistance aussi considérable, soit dans la réalisation du programme; il remercia également les paroissiens et amis de Ste-Anne d'être venus aussi nombreux.

Cette soirée était sous la responsabilité immédiate des directeurs de la Ligue, plus principalement, du Dr J.-I. Pageau, du Dr Elz. Campagna, de M. B. Baribeau, du Dr. A. Alarie, du Dr G. Dallaire, de MM. Eugène Martin, J. Laforest, Charles Kidd, Adrien Hudon, et autres.

#### Sur le chantier de l'église.

Le vieux presbytère a été déposé, sain et sauf, par les soins de M. William Bernier, au lieu où il finira vraisemblablement ses jours. Ce travail a été terminé dans la journée de mardi.

Lundi, les arpenteurs et ingénieurs plantaient les piquets situant la nouvelle église; immédiatement après, la niveleuse se mettait en marche, poussant ici la terre arable qui sera remise en place une fois le terrassement terminé; poussant là le tuf et débris destinés à constituer les terrasses nouvelles.

Mercredi, un compresseur entrainé en scène avec trois foreuses, et peu après-midi, on faisait déjà sauter quelques mines à la partie est de l'excavation.

Le travail va bon train. . . . Déjà, on détourne la circulation de la voirie par l'avenue du collège, ou par la rue de l'Entr'Aide, du moins pendant la journée.

Ces travaux suscitent beaucoup d'intérêt non seulement dans la population, mais aussi chez les voyageurs.

### Beau geste de la chorale de Ste-Anne.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Il convient de signaler que la Chorale de Ste-Anne-de-la-Pocatière fit les frais du chant lors des funérailles de M. Joseph Hudon de Rivière-Ouelle, père de l'abbé A. Hudon, curé de la paroisse. Quelques chantres des paroisses voisines étaient venus se joindre à la Chorale de Ste-Anne dirigée par M. Jean Ancil. Monsieur l'abbé Alphonse Fortin était à la console des orgues.

VIENT DE PARAITRE UN LIVRE INTITULÉ:

### "Une coopérative florissante: Le comptoir avicole de Saint-Félix-de-Valois"

par L'ABBE FLORIAN AUBIN, ptre.

Ce volume compte 190 pages dont 16 photos hors-textes. La préface est de M. Dominique Beaudin, directeur de "La Terre de Chez-Nous".

L'auteur raconte l'histoire de la Coopérative et met en relief ses principaux aspects: coopératif, avicole et économique. Par cette monographie, il établit à l'évidence des faits, la valeur des principes coopératifs prudemment appliqués.

Tous ceux qu'intéresse la question de l'AVICULTURE ou de la COOPERATION sous toutes ses formes, ne manqueront pas de lire cet ouvrage dont la présentation, avec des chapitres bien divisés et seize illustrations, en facilite singulièrement la lecture.

(\$1.00 l'unité; \$1.10 par la poste).

En vente au COMPTOIR AVICOLE, Saint-Félix-de-Valois, Comté de Joliette, P. Qué.

Résidence: 241, Joffre. Tél.: 7-2807

FERNAND SIROIS, L.S.C., C.G.A.  
COMPTABLE PUBLIC ENR.

76, Rue St-PIERRE, QUEBEC. Tél.: 2-6039

### Nos finissants 48-49

suite de la page 5

—Peut-être, car après des études à l'Académie Commerciale j'ai passé quelques années à la Faculté des Sciences de Laval.

—Vous aviez là d'excellents professeurs; mais où donc avez-vous pris cet intérêt pour le milieu agricole?

—Mon père est un cultivateur de Beauportville.

—L'agronomie générale vous intéresse-t-elle dans la pratique?

—Je préfère prendre une spécialité.

—Votre mémoire de finissant a-t-il quelque relation? . . .

—Mon mémoire porte sur la physique des sols.

—Votre âge n'est-il pas un handicap pour la poursuite d'études supérieures?

—A 29 ans, je pourrais certes changer de harnais, mais celui-ci me va encore.

—Vous garderez un bon souvenir de Ste-Anne et de votre Ecole?

—Ces quatre années peuvent compter parmi les bonnes de mes 29.

—Parmi vos souvenirs, pouvez-vous nous en citer un?

—Celui-là est une véritable épopée. Une excursion en "jeep" au Lac Ste-Anne avec Steverlynck, Fanfant, Leclerc et mon homonyme Labelle, excursion qui eût pu être filmée avec profit par les fabricants de "jeep". Aller par le moulin à Drapeau sur un chemin de halage, jusqu'au lac Ste-Anne et retour par Tourville le lendemain, après un parcours de neuf milles sur les dormants du Transcontinental.

—Vous avez pris quelques photos?

—Malheureusement personne n'avait d'appareil photographique. Si c'était à recommencer, j'ai le mien maintenant.

—Vous faites vous-mêmes de la photographie?

—C'est mon "hobby" préféré depuis l'an dernier. Je prends des photographies en couleurs qui sont ensuite reproduites sur plaques, XX projectables sur un écran.

—Pratiquez-vous un sport quelconque?

—Je suis amateur de ski, de patin et de chasse.

—Nous vous remercions monsieur Labelle, et vous souhaitons tous les succès que vous escomptez dans la vie.

S. I. B.

Roger GOSSELIN

Ohé!, Roger, come here! Ton tour est venu de subir le feu des questions de l'enquête du Service de l'Information Bénévole.

—Je me rends volontiers à ton désir. Mais je serai très réticent sur certaines questions. Mon âge et certaines escapades doivent demeurer scellées par une sévère discrétion.

—Alors je passe outre à ces questions et m'attaque à d'autres non moins intéressantes. La cicogne ne t'a pas déposé à Ste-Anne, n'est-ce pas?

—C'est exact. Je n'habite Ste-Anne que depuis 13 ans. Le bel oiseau m'avait laissé choir quelque part dans Portneuf.

—Sur quels bancs as-tu usé tes fessiers de culottes?

—Ceux du Collège Ste-Anne. Après mon classique, j'obliquai vers l'Ecole des Pêcheries.

—Tu conserves un bon souvenir de ton passage ici?

—Des quatre années paisibles où j'ai fréquenté l'Ecole, la dernière m'a davantage plu. Nous avons en effet joui cette année de deux magnifiques voyages d'étude. L'un nous a conduit jusqu'à la capitale canadienne. L'autre nous a fait pousser une pointe jusque dans la péninsule gaspésienne.

—Ca devait être en effet d'agréables odyssées. Et que dire de tes vacances?

—Mes stages de vacances à Halifax, en Gaspésie et sur le Golfe à bord de la "Jeanne-d'Arc" ont constitué pour moi un précieux contact avec les pêcheurs.

—Quelle mine d'expérience tu as explorée! Sans indiscrétion, quel est cet amas de feuilles qui gît là sur le coin de ton pupitre? C'est sans doute ton mémoire?

—Tu as deviné juste. C'est là le brouillon d'une étude sur "les revenus des pêcheurs gaspésiens", que je devrai débiter prochainement devant professeurs et élèves.

—Le thème me semble très sérieux. Ton goût doit y être pour quelque chose?

—L'économique m'intéresse beaucoup, et j'escompte aller parfaire mes études en ce domaine aux Etats-Unis.

—Je te souhaite un franc succès et la réalisation de toutes tes ambitions. Je me retire en diligence. Ton temps est trop précieux sur les derniers milles comme ça! Merci et au revoir!

S. I. B.